

Le Syndicat du Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel  
recherche un  
**Chargé(e) de mission**  
**pour la création d'un Schéma de la signalétique**  
**sur le Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel**

**Contrat à durée déterminée de 8 mois**

**CONTEXTE**

Créé en 1992, le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel est un établissement public, composé d'une équipe salariée de 11 agents, et dont les adhérents statutaires sont le Département des Côtes d'Armor, la Communauté d'agglomération de Lamballe Terre et Mer, et Dinan agglomération. Il est également soutenu techniquement et/ou financièrement par l'Union Européenne, l'Etat (DREAL), et la Région Bretagne. Il travaille avec de multiples partenariats locaux, en particulier les 4 communes du Grand Site de France (Erquy, Fréhel, Plévenon, Plurien) ou le Conservatoire du Littoral.

Les missions du Syndicat mixte porte un projet de développement durable, autour de trois volets :

- **la démarche « Grand Site de France »** : Depuis 2019, le Syndicat mixte est labellisé Grand Site de France. Ce label attribué pour 6 ans renouvelable par le Ministère de la Transition écologique récompense une démarche de préservation des paysages portée par les collectivités.
- **l'animation du Site Natura 2000 Cap d'Erquy Cap Fréhel** : le syndicat mixte est opérateur Natura 2000 de la zone terrestre pour le site « Cap d'Erquy Cap Fréhel » (ZPS n° FR5310095 et ZSC n°5300011).
- **l'éducation à l'environnement** : Le Syndicat propose une offre d'animations Nature et Patrimoine, déclinée pour différents publics, dont l'objectif est de sensibiliser, et de valoriser les richesses du territoire.

Le Grand Site de France Cap d'Erquy Cap Fréhel constitue un ensemble paysager, architectural et patrimonial remarquable. Le syndicat mixte s'attache à concilier la protection de la biodiversité et des paysages et la qualité de l'accueil d'un public nombreux. Le Grand Site est fréquenté par 1, 7 millions de personnes par an.

**La mise en place d'un schéma de signalétique** s'inscrit dans la démarche d'amélioration paysagère du Grand Site. Il devra être conçu en cohérence avec la stratégie paysagère énoncée dans le plan de paysage et les préconisations du guide pratique publicité édité par le Syndicat mixte du Grand Site.

Il doit être un outil au service de l'esprit des lieux du territoire. Aussi, la signalétique devra répondre aux exigences de sobriété et un équilibre devra être trouvé entre la nécessité d'informer le public particulièrement sur le littoral, et une intégration paysagère.

## **MISSIONS PRINCIPALES**

Sous la responsabilité de la Directrice, la/le chargé(e) de mission « schéma de la signalétique » aura pour mission :

### **1. L'élaboration d'un diagnostic de la signalisation et de l'information sur les 4 communes du Grand Site**

La/le chargé(e) de mission s'appuiera sur un inventaire documenté et bancarisé des aménagements déjà réalisés par le Syndicat mixte. Il s'agira d'analyser les données : cartographier, catégoriser les mobiliers. La qualité des aménagements actuels sera analysée au regard de leur intégration paysagère, leur impact sur le milieu naturel, le respect de l'esprit des lieux, la qualité et la pertinence de l'information délivrée, l'état des mobiliers, etc...

### **2. La définition de la stratégie de la signalétique et des caractères graphiques et techniques de la signalétique**

La stratégie de la signalétique comportera les points suivants :

- Les informations à signaler
- Les lieux d'implantation des dispositifs d'information
- Les types de signalisation : informative, directionnelle, réglementaire...

Les caractéristiques graphiques des mobiliers harmonisés sur les 4 communes du Grand Site :

La/le chargé(e) de mission devra produire :

- Des esquisses du design des mobiliers (et photo-montage des mobiliers intégrés aux lieux d'implantation)
- Les caractéristiques graphiques des contenus des panneaux et autres outils d'information
- Un budget pour la mise en œuvre du projet (recherche de devis auprès de fournisseurs, etc...)

La/le chargé(e) de mission animera la concertation avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, propriétaires fonciers, et gestionnaires) pour ce projet.

## **PROFIL SOUHAITE**

### **Compétences techniques**

- Être titulaire d'un diplôme de paysagiste concepteur reconnu par l'Etat français (ou possibilité d'un diplôme « équivalent » français ou d'un autre pays que la France)
- Bonnes qualités graphiques (dessin, esquisse...)
- Maitriser la création de visuels (infographies, esquisses, photomontage, cartographies SIG...)
- Capacité à conduire un projet
- Maitriser les outils informatiques : logiciels courants (Excel, Word, Powerpoint...), QGIS, Indesign, Illustrator, etc.

### **Savoir-être**

- Capacités relationnelle et d'écoute, d'animation, de prise de parole et de dialogue, de mobilisation des partenaires, de conduite et d'animation des réunions
- Créatif
- Rigueur, sens de l'organisation
- Adaptabilité, dynamisme, polyvalence, disponibilité

### **Conditions du poste**

- Durée hebdomadaire : temps complet 35h/semaine
- Contrat à durée déterminée de 8 mois
- Rémunération sur la grille indiciaire des Ingénieurs + RIFSEEP
- Métier principalement sédentaire
- Visites de terrain régulières

Date de limite de candidature : **5 juillet 2024 à minuit**

Poste à pourvoir au **29 juillet 2024**

Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Madame Lisa THOMAS, Présidente du Syndicat mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel (CV, lettre de motivation, éventuellement un book) obligatoirement par email à [comptabilite.rh@caperquyfrehel.fr](mailto:comptabilite.rh@caperquyfrehel.fr)

Renseignements complémentaires auprès de Mme Marie-Laure CAYATTE, directrice du Syndicat mixte au 02 96 41 50 83.

### **Localisation**

Siège du Syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel  
18 rue Notre Dame  
22240 Plévenon